



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

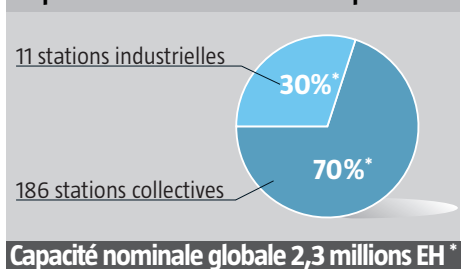
D'ASSAINISSEMENT (SDA) DU FINISTÈRE

L'eau est une ressource fragile et sa gestion durable vise notamment la préservation de la qualité des milieux, et la conciliation des usages.

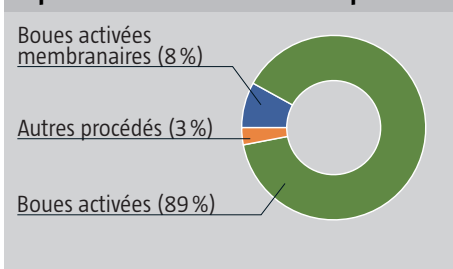
Le Département accompagne l'évolution des pratiques pour réduire leur impact sur l'eau, en veillant notamment au bon fonctionnement des stations d'épuration. Il intervient en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'eau, à travers du conseil, de l'appui technique, des aides financières et de l'animation. Ainsi, il anime et réalise le suivi du schéma départemental d'assainissement. Il accompagne les maîtres d'ouvrage dans leur évolution de gouvernance et dans la mise en œuvre de leurs projets structurants d'assainissement (financés notamment dans les contrats de territoire). Il a développé un outil d'aide à la décision sur l'eau (système d'information sur l'eau).

Quelques chiffres-clés

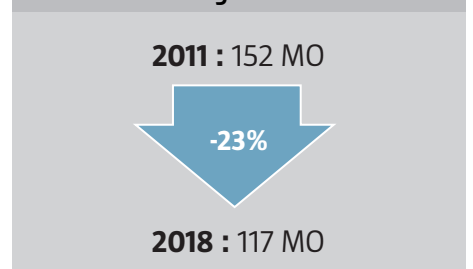
Répartition des stations suivies par le SEA



Répartition des stations collectives par filière*



Maîtres d'ouvrage



Stations d'épuration collectives

Âge moyen : **15 ans**

Capacité nominale globale :
1 600 000 EH *

Réseaux

5 000 Km

850 points de déversement
(50% équipés)

Assainissement Non Collectif (ANC)

140 000 installations

310 000 usagers

* en équivalent habitants (EH)

Un objectif majeur :

Protéger les milieux et préserver les usages

MILIEUX ET USAGES	2013	2014	2015	2016	2017
% de cours d'eau en bon ou très bon état écologique - source AELB	66 %	-	70 %	-	-
% d'eaux de baignade en mer conformes (catégories excellente ou bonne qualité) - source : ARS	89 %	91 %	88 %	91 %	90 %
% de zones conchylicoles classées A ou B* - Source : IFREMER	-	-	82 %	89 %	87 %

* calcul réalisé à partir de l'évaluation de la qualité microbiologique et chimique

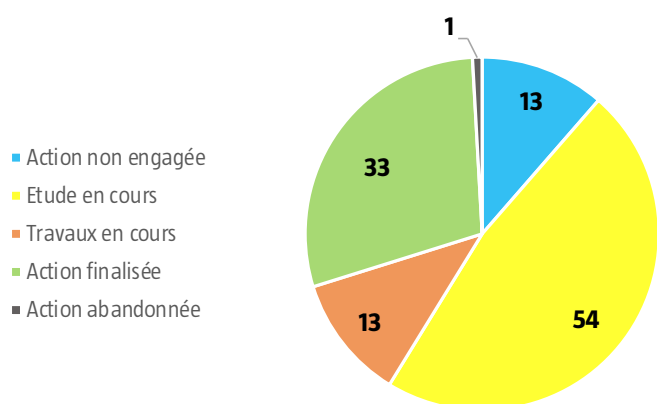
ASSAINISSEMENT COLLECTIF		2013	2014	2015	2016	2017
Rendement des stations collectives	Taux de charge moyen de pollution organique	50 %	47 %	49 %	48 %	49 %
	Taux de charge de pointe de pollution organique	82 %	78 %	83 %	90 %	91 %
	Charge résiduelle rejetée par jour au milieu (en EH ⁽¹⁾)	25 300	16 700	13 700	17 300	12 440
	Rendement épuratoire de l'azote	88 %	87 %	90 %	91 %	92 %
	Rendement épuratoire du phosphore	79 %	83 %	86 %	86 %	89 %
Fonctionnement des systèmes d'assainissement	Conformités des stations ERU ⁽²⁾ (locales)	100 % (80 %)	-	-	-	89 % (65 %)
	Conformités des réseaux de collecte ERU ⁽²⁾ (locales)	-	-	-	-	87 % (73 %)
	Stations en dysfonctionnement permanent (en EH ⁽¹⁾)	98 000	39 000	35 000	37 200	22 900
	Stations en dysfonctionnement ponctuel (en EH ⁽¹⁾)	215 000	179 000	155 000	248 000	189 000
	Points de déversement > 2 000 EH équipés (A1)	-	-	-	-	74 %
	Points de déversement < 2 000 EH équipés (R1)	-	-	-	-	46 %
	Nombre de visites d'assistance technique et d'autosurveillance	466	479	465	462	463
	Nombre de réunions d'assistance technique	-	155	158	146	180
Suivi des projets	Traitement de désinfection (nb cumulé d'unités)	-	32	38	38	39
	Traitement de déphosphatation (nb cumulé d'unités)	-	91	102	103	103
	Nombre de projets suivis annuellement (études et travaux)	59	66	54	46	60

⁽¹⁾ EH : Equivalent-Habitants ; ⁽²⁾ ERU : Directive européenne des Eaux Résiduaires Urbaines

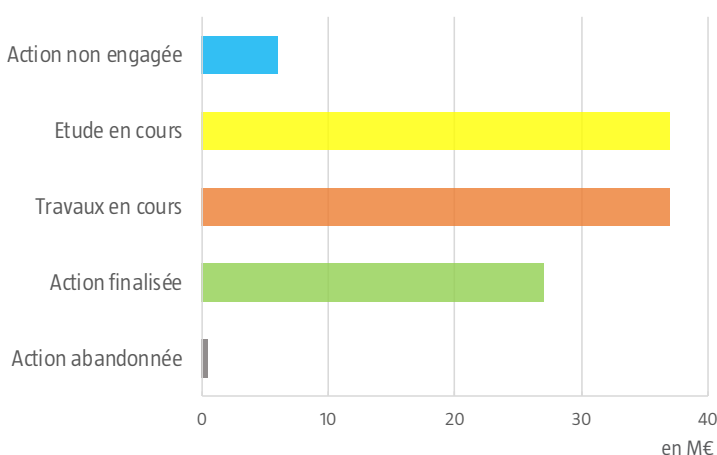
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'adhérents à la charte de l'ANC	158	168	169	174	170
Nombre de sollicitations reçues	234	215	205	131	128
Installations non conformes à réhabiliter en priorité	-	-	-	-	13 %

Le SDA - Etat d'avancement des actions inscrites aux contrats de territoire :

ÉTAT DES 114 ACTIONS INSCRITES AUX CONTRATS DE TERRITOIRE AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT



ÉTAT DES ACTIONS, EN MASSE FINANCIÈRE, SUR LE DÉPARTEMENT



Département du Finistère Service de l'Eau potable et de l'Assainissement (SEA)

7 rue Anne Robert Jacques Turgot - 29196 Quimper cedex
☎ 02 98 76 26 61 ✉ sea@finistere.fr

finistere.fr